



PROJET DE VIE

Avenue Albert 1^{er}, 253
5000 – Namur
081/23.05.46

Service IMAJE : 081/40.91.60

www.imaje-interco.be

TABLE DES MATIERES

MOT D'INTRODUCTION

page

2



QUI SOMMES NOUS ?	3
NOTRE OBJECTIF	4
DEUX SECTIONS	4
PRINCIPES QUI ANIMENT NOTRE TRAVAIL AU QUOTIDIEN	9
UN ACCUEIL PERSONNALISE	11
POUR UNE CRECHE ACCUEILLANTE ET SECURISANTE	13
COMMENT SE DEROULE UNE JOURNEE A LA CRECHE ?	14
CONSTRUIRE ET CONSOLIDER UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC VOUS, LES PARENTS !	22





Nous vous souhaitons la bienvenue à vous et à votre enfant au « *jardin des papillons* ». Nous mettons tout en œuvre pour accueillir chaque enfant dans les meilleures conditions, prendre soin de lui, veiller à son bien-être et à son bon développement.

Nous souhaitons que vous, parents, deveniez notre partenaire dans une relation constructive autour du bien-être de votre enfant.

Nous vous invitons donc à découvrir notre « Projet de Vie » ;

il est le reflet du travail que nous opérons au quotidien,
des lignes de conduite que nous nous sommes données,
de notre volonté de rechercher continuellement toutes les conditions pour un accueil de qualité.



QUI SOMMES NOUS ?

« *Le jardin des papillons* » est une maison d'accueil de l'enfance de l'**intercommunale IMAJE**, agréée par l'ONE pour une capacité de 24 places. Nous accueillons des enfants âgés de 0 à 3 ans, du lundi au vendredi, de 6 h à 21 h.

La participation financière demandée aux parents est établie suivant les barèmes fixés par l'ONE, en fonction des ressources du ménage.

L'accueil de l'enfant se fait dans le respect des convictions idéologiques, philosophiques ou religieuses de ses parents, sans distinction de nationalité, de croyance ou d'orientation sexuelle.

Les enfants sont accueillis par une **équipe de puéricultrices diplômées** dont le rôle premier est d'accompagner chaque enfant tout au long de la journée, dans le respect de ses besoins et de celui du groupe, dans le soutien de ses différentes acquisitions.

La **personne chargée de l'intendance** réceptionne les repas (livrés par une firme extérieure, TCO) et les prépare ; elle assure également le nettoyage des locaux.

Disponible et à l'écoute des parents, le **travailleur médico-social (TMS)** est garant du bien-être et l'épanouissement de l'enfant au sein de la crèche. Il est chargé de la gestion d'équipe et des tâches administratives mais participe également à la vie quotidienne avec les enfants.



NOTRE OBJECTIF

Notre objectif est d'offrir quotidiennement les meilleures conditions d'accueil aux enfants qui nous sont confiés en termes de soins, de bien-être et de développement. Cela signifie :

Que nous veillons à offrir un environnement familial et sécurisant à chacun, notamment grâce à une présence attentive et bienveillante, des réponses ajustées, stables et répétées aux besoins de l'enfant,

Que nous sommes attentifs au bon développement physique, psychologique, cognitif, affectif et social de chacun des enfants,

Que nous respectons les rythmes de chacun,

Que nous permettons à l'enfant de s'exprimer et lui laissons la liberté d'interagir avec les autres enfants du groupe,

Que nous encourageons le désir de découverte en organisant des espaces de vie adaptés aux besoins des enfants, en mettant à leur disposition du matériel varié (jeux, matériel de psychomotricité), en leur donnant accès à des activités diversifiées et ce, en toute sécurité.

DEUX SECTIONS

La crèche est organisée en 2 espaces de vie (ou sections) :



« LE COCON »

pour les tout petits,
âgés de 0 à ± 14 mois
(2^{ième} étage)

« LES PAPILLONS »

Pour les plus de
14 mois.
(rez-de-chaussée)



Nous recourons volontairement à ces appellations « COCON » et « PAPILLONS » pour nous départir des termes habituels de « section des bébés » et « section des grands »... Parce qu'âgé de deux ans et demi, l'enfant est devenu le « grand » de la crèche mais redeviendra bientôt le « petit » à l'école...



« LE COCON »

C'est un lieu qui, comme son nom l'indique, se veut être un nid douillet où les tout petits peuvent grandir en sécurité, dans un environnement adapté à leur âge, où ils se développeront en passant de l'enroulé à la position sur le dos avec cette découverte de leur propre main, du tourner rouler à la position du parachute, des déplacements comme un lézard au « quatre pattes », de la position assise à la position debout... jusqu'à la marche !

Pour les enfants qui ne pratiquent pas encore le tourner rouler, le parc en hauteur offre un espace doux et sécurisé avec des panneaux en plexiglas pour observer ce qui les entourent ; ils seront également installés au sol, sur un tapis d'éveil lorsque le nombre d'enfants présents est réduit.

Les bébés sont mis dans des positions confortables et adaptées à leur niveau de développement psychomoteur ; un enfant n'est pas mis en position assise s'il ne l'a pas encore acquise. Des relax sont également disponibles mais, pour privilégier la liberté de mouvement, ils sont utilisés le moins possible (utilisés notamment pour le repas des enfants de moins de neuf mois n'ayant pas encore acquis la position assise). Les jeux et la diffusion de musiques permettent le développement sensoriel ; les tapis de sol, la cabane, le petit toboggan, le miroir l'espace de psychomotricité avec ses coussins, matelas permettent aux enfants de découvrir leur environnement et de l'occuper.

SURCHAUSSURES

Pour accéder au second étage (« LE COCON »), nous demandons aux parents et autres personnes extérieures à l'équipe d'enfiler des « chaussons » autour de leurs chaussures avant d'entrer dans la section. Un siège est mis à disposition sur le palier du 1er étage, à proximité de l'étagère où sont rangés les chaussons plastifiés.

Cela contribue à maintenir les lieux propres.

Le personnel de la crèche circule quant à lui avec des chaussures de service.



TRANSITION

Pour envisager le passage d'une section à l'autre, l'équipe est attentive au respect de l'évolution générale de chaque enfant, son développement psychomoteur (capacité de marcher, ± 14 mois) ; elle en parle avec le parent lorsque le passage est envisagé et organise celui-ci progressivement. Idéalement, les passages s'opèrent par duo ou trio d'enfants.

L'organisation en deux sections vise à répondre aux besoins spécifiques en lien avec l'âge des enfants. Chacune des deux sections est encadrée par des puéricultrices fixes (trois pour le « Cocon » et quatre pour les « Papillons »).

Les locaux sont aménagés de manière à favoriser la liberté de mouvements.

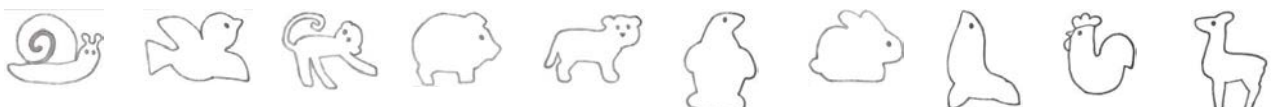
Afin de préparer en douceur le passage de l'enfant vers « LES PAPILLONS », c'est-à-dire le groupe des enfants plus âgés, un temps de rencontre est prévu entre l'équipe d'encadrement, les parents et leur enfant, suivi d'un temps de familiarisation pour accompagner l'enfant dans son nouvel environnement.

« LES PAPILLONS »

Dans cet espace, l'enfant va découvrir des choses un peu différentes.

En matière de repas, un potage lui sera proposé entre 9 h et 9 h 30, le dîner au réfectoire entre 11 h 30 et midi et le goûter à partir de 15 h.

Il participera aux comptines d'avant dîner, découvrira plein de livres adaptés à son âge, participera à des moments de danse, jouera sur la terrasse dès que le temps le permet, interagira avec ses « nouveaux » copains, ... Par la suite, progressivement, il prendra part au « self service » (c.à.d. que l'enfant se sert lui-même en légumes, féculents et viande), fera la sieste sur un hamac (envisagé à partir de 18 mois), ...



Ce changement d'environnement ne doit pas être perçu comme un bouleversement dans les rythmes et les habitudes de votre enfant. Nos pratiques prennent en compte la spécificité des besoins d'enfants plus petits ; par exemple, il lui sera toujours possible de faire une sieste le matin, l'après-midi ou le soir, en fonction de son état de fatigue ; en principe, nous proposons une panade à la collation de 15 h plutôt que des fruits en morceaux tant que l'enfant en a besoin (apparition des dents).

Le groupe est quotidiennement scindé pour permettre aux enfants de participer à des animations ou activités spécifiques adaptées à leur développement psychomoteur et à leurs envies.

Cette section dispose de plusieurs lieux de vie.

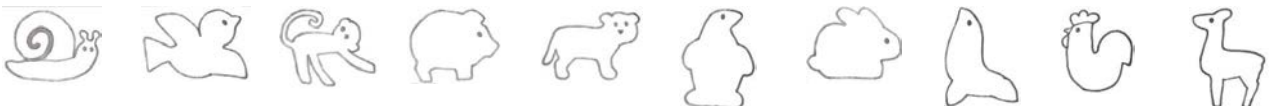
La pièce principale de vie : elle comprend un coin change, un grand espace de jeux et des espaces permanents comprenant une cabane, un « espace doux », un coin « lecture », un espace moteur et un autre pour « faire semblant » (dînettes).

La pièce polyvalente : elle sert de réfectoire, elle accueille aussi les enfants pour certaines activités (bricolage, animation lecture, consultation ONE,...).

La terrasse : elle permet de sortir, bouger, s'oxygéner et profiter des jeux d'extérieur dès que le temps le permet.

Différents jeux sont mis à disposition des enfants tout au long de la journée.

Plusieurs rituels rythment le quotidien comme le rangement des jeux précédant la collation, le moment de comptines et chansonnettes précédant le dîner. Si les enfants font l'apprentissage des règles qui régissent la vie de la collectivité, l'aménagement des locaux de vie, dégagés et sécurisés, permet de réduire les interdits et de leur laisser une grande liberté de mouvements.





« LE COCON », pour les « tout petits », âgés de 2 à 14 mois (2^{ème} étage)



« LES PAPILLONS », pour les plus de 14 mois (rez-de-chaussée)



Au 1^{er} étage, quatre dortoirs, dont un composé de hamacs pour nos plus de 18 mois



PRINCIPES QUI ANIMENT NOTRE TRAVAIL AU QUOTIDIEN

Le premier principe qui fonde le travail des puéricultrices est **LA CONTINUITÉ dans les actes posés**. D'abord, de manière à réduire le nombre de personnes auxquelles doit se familiariser le « tout petit », trois puéricultrices sont attachées spécifiquement à la section. Ensuite, la continuité des actes posés se traduit à travers l'accompagnement d'une même puéricultrice à l'égard d'un enfant : c'est la puéricultrice qui aura changé l'enfant et donné son repas qui l'accompagnera au lit et qui, idéalement, ira le lever de la sieste. C'est la puéricultrice présente à la familiarisation qui suivra plus particulièrement l'enfant au quotidien. Actuellement, le système de référence est en réflexion. Chaque puéricultrice est particulièrement vigilante au respect du rythme de chaque enfant, tant dans les habitudes de sommeil qu'au niveau des différents besoins.

Un autre principe important est **LE DEVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE** chez l'enfant. Très tôt, nous privilégions la place active de l'enfant, par exemple, en lui laissant la possibilité de gérer ses interactions, en lui permettant de se mouvoir, de circuler selon son gré, de rejoindre le miroir en plinthe ou le local de psychomotricité s'il en a envie. Le système de libre service au moment des repas ainsi que le ramassage des gobelets de soupe par les enfants eux-mêmes sont d'autres initiatives allant dans le sens du développement de leur autonomie.

Ces éléments fondent et animent le travail de l'équipe au quotidien.

Des réunions régulières permettent d'échanger sur la vie de la crèche, de préparer l'entrée ou le départ des enfants, d'aborder la réalité de chaque enfant, de discuter des problématiques rencontrées et de réfléchir à leur résolution, de débattre du « Projet de Vie », de sa mise en pratique et de ses ajustements,...

Le personnel bénéficie de possibilités de formations individuelles (large éventail de formations via l'ONE, formation à la réanimation prodiguée par les infirmières d'IMAJE) et d'une journée pédagogique (ainsi que deux après-midi) par an qui permettent de poursuivre la réflexion collectivement sur l'amélioration de nos pratiques.



S'ils rencontrent une difficulté, les parents sont invités à contacter le travailleur médico-social de la crèche qui prendra le temps de les écouter et, si nécessaire, de les rencontrer.

Il est également possible aux parents de prendre contact avec la direction assurée de manière conjointe par :

- > Madame GEORGERY, Directrice administrative (081/40.91.63),
- > Madame COURTOY, Directrice pédagogique (081/40.91.66).

Le siège administratif de notre intercommunale se situe rue Albert 1^{ier}, n°9 à 5380 Noville-les-Bois (FERNELMONT).



UN ACCUEIL PERSONNALISÉ

Quelque soit son âge, l'arrivée d'un enfant au sein du milieu d'accueil se prépare. Lors de la réservation, un contact préalable avec le TMS permet l'organisation d'une **visite de la crèche** et la fixation d'un rendez-vous pour **la constitution du dossier** de l'enfant. Lors de cette rencontre, outre la part administrative (divers documents sont passés en revue et complétés avec les parents), c'est l'occasion de répondre aux attentes et questions ainsi que de parcourir le « Règlement d'Ordre Intérieur » et le présent « Projet de Vie », documents structurant la relation entre les parents et la crèche.

Vous serez invités à compléter un livret intitulé « A mon rythme, à la crèche » qui inventorie le type de repas consommé par votre enfant, ses habitudes alimentaires, ses rythmes, ses activités d'éveil préférées,... au moment de son accueil à la crèche. Il s'agit, pour les puéricultrices, d'un outil précieux pour apprendre à le connaître.



La période de familiarisation est importante car la familiarisation de l'enfant est un processus qui lui permet de prendre contact progressivement avec son nouvel environnement et qui permet à ses parents de livrer leurs questions, attentes et craintes.

Cela permet également aux puéricultrices de faire connaissance avec l'enfant, découvrir ses habitudes, ses rythmes,... Et donc, elle est le lieu où se construit la relation de confiance entre les parents et l'équipe, élément essentiel pour l'enfant.



La période de familiarisation est variable pour chaque enfant.

Le processus de départ s'étale sur trois jours.

Lors de la **première journée de familiarisation**, l'enfant est accueilli durant une heure avec ses parents. C'est l'occasion d'échanger avec une (voire deux) puéricultrice(s) concernant les habitudes de l'enfant, et ce, à l'aide du livret « A mon rythme, à la crèche ».

Lors de la **deuxième journée**, l'enfant reste seul deux heures environs.

Cette deuxième journée est marquée par la séparation. La puéricultrice qui a assuré l'accueil de la veille reste particulièrement attentive à l'enfant, prend le temps de l'observer et de le rassurer.

Lors de la **troisième journée**, l'enfant reste seul une demi-journée durant laquelle il prend un repas à la crèche, un des premiers moments privilégiés avec la même puéricultrice que les jours précédents.

Au-delà de ces trois jours qui constituent un processus récurrent, il est entendu que l'enfant est loin de s'être totalement familiarisé avec son nouvel environnement.

Il est donc conseillé de démarrer progressivement par des demi-journées.

Un processus de familiarisation sera également envisagé lorsque l'enfant revient d'une longue période d'absence et ce, afin de lui permettre de reprendre un rythme en douceur.

De même, le moment de passage du « COCON » chez « LES PAPILLONS » se prépare progressivement et en concertation avec les parents ; les parents seront invités à venir rencontrer et faire connaissance avec les puéricultrices des « PAPILLONS ».



POUR UNE CRECHE ACCUEILLANTE ET SECURISANTE

Nous demandons à chaque parent de nous fournir quelques **photos de famille**.

Le but est de permettre aux parents d'investir symboliquement les lieux.

Affichées sur un pan de mur, ces photos sont à disposition des enfants, leur permettant de parler de papa, de maman qui viendront tantôt, de marraine ou de papy qui font un grand sourire sur la photo. Espace de découverte et d'apaisement, ces photos alimentent quotidiennement les échanges entre les puéricultrices et les enfants.

Il est également proposé aux parents de fournir un tour de lit familial ou tout autre objet permettant de rappeler la maison.

L'enfant vient avec son (ses) **doudou(s)** et sa **tétine** ; ceux-ci sont à sa disposition, particulièrement les doudous, que les enfants peuvent prendre ou déposer à leur guise. Des « poches à doudous » sont installées à hauteur des enfants.

Le matériel de chaque enfant est identifié par un « **petit animal** » comme ceux qui apparaissent en bas de la page ; ainsi, le porte-manteau, le bavoir ou le panier seront autant d'éléments que l'enfant apprendra progressivement à reconnaître et à faire sien.

Si vous le souhaitez, vous pouvez amener un cake pour fêter l'**anniversaire** de votre enfant avec ses copains et copines de crèche.



Enfin, un **cahier de vie** est réalisé pour chaque enfant où sont consignées les anecdotes, observations, moments clés, photos ainsi que, lors de sa sortie, le « petit animal » qui l'a suivi tout au long de son séjour à la crèche. Ce cahier est mis à disposition des parents dans la cage d'escaliers pour qu'ils puissent en prendre connaissance et y écrire s'ils le souhaitent.

A la fin du séjour, nous veillons à préparer cette étape importante pour l'enfant en collaboration avec ses parents. Certains parents souhaitent organiser une petite fête. A cette occasion, le cahier de vie qui a suivi l'enfant tout au long de son séjour en crèche lui est remis.



COMMENT SE DEROULE UNE JOURNEE A LA CRECHE ?

Même si chaque journée en crèche est différente, celles-ci sont rythmées de moments précis et de rituels qui sont autant des repères temporels rassurants pour l'enfant.

6:00 Ouverture de la crèche

L'accueil du matin

L'ouverture de la crèche s'effectue en fonction du besoin des parents, au plus tôt à partir de 6 h du matin mais le plus souvent à partir de 6 h 30. Les enfants qui arrivent avant 8 h sont tous accueillis au rez-de-chaussée, chez « LES PAPILLONS ». Les « tout petits » font l'objet d'une attention particulière en matière de sécurité ; par exemple, les nourrissons sont installés dans un parc à barreaux ou dans un relax à proximité de l'espace d'accueil.

L'accueil est un moment d'attention porté à l'enfant et de communication avec les parents ; la puéricultrice s'informe sur l'enfant (santé, heure du repas, déroulement de la nuit ou des jours précédents) et demande aux parents s'il n'y a rien de particulier le concernant. Les informations transmises par les parents sont notées dans un agenda, permettant ainsi au reste de l'équipe d'y avoir accès. Les enfants peuvent prendre leur déjeuner (fourni par les parents) à la crèche jusque 8 heures.

de 6 h 00 à 8 h 00

8:00 Ouverture du « COCON »

Vers 8 h 00, les « plus petits » rejoignent « LE COCON », environnement familier pour une journée de jeux et de découverte.

Les changes et les soins

Lors du premier change du matin, les « tout petits » sont laissés en tenue confortable (body avec t-shirt ou legging pour une plus grande liberté dans leurs gestes) et pieds nus (pour le développement du sens tactile, la musculation des chevilles ainsi que la découverte du corps).

La mise au lit

La mise au lit a lieu dès que l'enfant manifeste des signes de fatigue, signal auquel les puéricultrices sont attentives.

9:00 La collation chez « LES PAPILLONS »

Chez « LES PAPILLONS », la collation du matin se compose d'un potage. De l'eau est proposée vers 9 h 00, mais aussi à chaque moment de repas. Nous en proposons très régulièrement lors des chaleurs...
...ou, tout simplement, lorsque l'enfant nous le demande.



9:30

Place aux jeux, à la découverte et... aux changes !

Chez « LES PAPILLONS », des chaussettes antidérapantes sont demandées pour l'hiver.

Outre les changes, des soins divers (lavage du nez, des mains et de la bouche, administration de médicaments sur prescription médicale) sont réalisés par les puéricultrices.

Les moments de changes et de soins permettent de développer une relation privilégiée avec l'enfant ; la puéricultrice lui parle, échange des sourires, est à son écoute, reste attentive à ses besoins.

L'apprentissage de la propreté se fait en collaboration avec les parents.

L'enfant doit avoir atteint un niveau de maturité neuromusculaire, intellectuel et affectif suffisant. Il doit se sentir prêt et en manifester l'envie.

A la crèche, des petits pots et un petit WC sont mis à disposition de l'enfant.

Cet apprentissage doit être initié à la maison et sera poursuivi à la crèche.

Les jeux

En dehors des moments de soins, les puéricultrices sont assises au niveau des enfants, de manière à interagir avec chacun lorsqu'il le demande tout en observant et en surveillant le bon déroulement des activités.

- Côté « COCON »

Plusieurs types de jeux sont proposés aux petits en fonction de leur développement psychomoteur.

La découverte de leur environnement occupe une bonne part de leur journée. Plusieurs espaces sont disposés dans la section : espaces doux, miroirs, parc en hauteur, maisonnette, espace de psychomotricité, piscine de balles, jeux de couleurs,

de formes et de poids différents stimulant le développement sensoriel,...

Les activités proposées dépendent du niveau de développement psychomoteur de l'enfant ; les puéricultrices sont attentives à celui-ci.

- Côté « PAPILLONS »

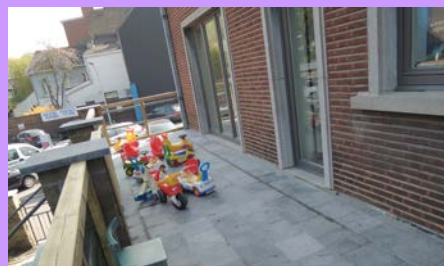
En dehors d'espaces permanents (cf. ci avant), plusieurs types de jeux sont proposés, distribués et remplacés par la puéricultrice à des moments particuliers (avant l'arrivée des enfants, après la collation, après la sieste) mais sont aussi proposés en fonction de la demande des enfants et de leur intérêt ou perte d'intérêt.

de 9 h 30 à 10 h 45



- *Espace extérieur*

La crèche dispose d'une terrasse sécurisée. C'est l'occasion de sortir (avec chapeaux et crème solaire ou, selon la saison, veste et écharpe) s'amuser avec les jeux d'extérieur tels que vélos, ballons, balancelles,...



- *Découvertes*

La Bibliothèque de Namur met à disposition de la crèche de nombreux livres qui permettent autant de petits moments de lecture et de découverte.



Notre collaboration avec cette bibliothèque permet également d'accueillir une animatrice qui, tous les mois et avec un réel talent, fait découvrir autrement les joies de la lecture et du récit aux enfants.

Des activités créatives (peinture, dessin, cuisine) courtes et libres sont régulièrement proposées. Nous diffusons également de la musique (classique, enfantine, contemporaine,...) pour susciter la découverte sonore.

10:50 Comptines et chansonnettes

Avant le repas du midi, c'est le moment des chansonnettes, comptines et marionnettes avec la participation des enfants.

Vous entendrez peut être parler de « Madame Polka », de « la vache aux yeux bleus » ou de « la petite grenouille » qui fait mh ! mh !...

Il s'agit d'un moment rituel ; cela permet d'apaiser le groupe et de le recentrer sur le moment du repas.



11:30 Le dîner

Les dîners en crèche comprennent soit des repas cuits à l'eau et mixés (pour les tout petits), soit des repas plus élaborés et savoureux, présentés en morceaux. C'est la firme spécialisée « TCO » qui élabore des plats dans son atelier de fabrication « La cuisine des champs » situé à Fernelmont, à deux pas du siège d'IMAJE. Ce sont des plats prêts à être consommés, frais, locaux, sans additifs ni agents conservateurs. Le transport, le stockage des repas ainsi que leur manipulation en crèche se réalisent suivant les règles et principes édictés par l'AFSCA. Les menus sont affichés dans le hall d'entrée.

- Côté « COCON »

Les puéricultrices respectent le rythme de chacun.

Le contenu du repas est fonction du développement de l'enfant.

Pour les nourrissons, le biberon est donné dans les bras, il est préparé en crèche par nos soins. Les parents fournissent les biberons ainsi que le lait adapté.

Lorsque la maman souhaite allaiter en crèche, un espace est mis à sa disposition.

Pour les repas mixés, les enfants sont installés dans un relax (tant que la position assise n'est pas acquise) ou dans une petite chaise, chacun à leur tour, en débutant par ceux qui ont déjeuné le plus tôt ; pendant que chacune des puéricultrices s'occupe de donner un repas, les autres enfants continuent à jouer.

Il est nécessaire que les parents informent les puéricultrices des étapes passées par leur enfant afin de favoriser une continuité entre la maison et la crèche.

Tout nouvel aliment est d'abord introduit à la maison avant d'être proposé en crèche. Par exemple, le passage du mixé (« en purée ») aux morceaux doit avoir débuté à la maison avant d'être introduit en crèche.

Nous intégrons une cuillère à soupe d'huile dans chaque repas (alternance entre l'huile de tournesol, d'olive et celle de colza).

A partir de dix mois, nous proposons du potage avant le repas.

Les régimes alimentaires justifiés par un certificat médical seront respectés mais les aliments de régime doivent être fournis par les parents qui signent une décharge.

- Côté « PAPILLONS »

Le repas est pris collectivement, aux environs de 11 h 30, dans le réfectoire.

Les enfants sont au préalable changés. Ils se déplacent deux par deux et vont s'asseoir à table. Ils sont répartis par petits groupes de six enfants. Les plus petits sont installés sur des petites chaises disposées sur le sol afin d'être à la même hauteur que leurs copains.

Un système de libre service permet à chaque enfant, à tour de rôle, de venir seul se servir de tous les aliments proposés (féculents, protéines et légumes). Les trois puéricultrices se répartissent près des groupes et les encouragent à manger seul tout en aidant les plus petits.

Lorsqu'un enfant ne souhaite pas manger, il est encouragé à goûter le plat présenté. Toutefois, les puéricultrices ne forcent jamais les enfants à manger.

De l'eau est donnée aux enfants dans des gobelets ou dans des contenants apportés par les parents (biberon, tasse adaptée,...).

Après avoir dîné, chaque enfant se rend au petit lavabo pour se laver les mains (avec l'aide d'un adulte).

de 11 h 00 à 12 h 00



En matière de quantité, les assiettes se composent de :

- > 125 g de légumes,
- > 125 g de féculents et
- > 50 g d'aliments « protéine » (« PAPILLONS ») ou 25 g s'il s'agit d'un repas « mixé » (« COCON »).



12:00 Le dodo

Les dortoirs sont situés au 1^{er} étage.

- Côté « COCON »

En façade, ce sont les deux dortoirs pour les « tout petits » :

- un pour les nourrissons, au pied des escaliers vers le second étage et
- un autre pour les (±) 9 – 14 mois.

Chacun dispose de son lit que les parents auront pu personnaliser.

Pour les tout petits, le midi n'est pas forcément le moment de la première mise au lit. En effet, la mise au lit a lieu dès que l'enfant manifeste des signes de fatigue, signal auquel les puéricultrices sont attentives.

Les chambres sont équipées de babyphones ; un passage régulier dans les chambres permet également de s'assurer que tout se passe bien.

Nous n'interrompons pas la sieste de l'enfant.

Les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans le dortoir de leur enfant afin de ne pas déranger le sommeil des autres petits.

- Côté « PAPILLONS »

La sieste de nos plus « grands » se déroule après le dîner, vers midi.

Les deux dortoirs se situent sur l'arrière du premier étage :

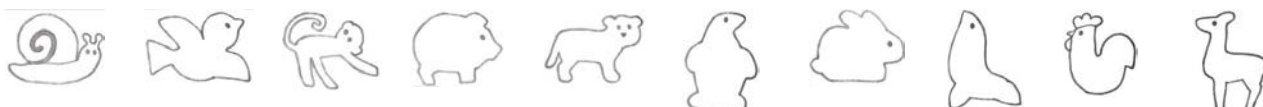
- un pour les (±) 14 – 18 mois (lits à barreaux) et
- un autre pour les plus de 18 mois, équipé de hamacs

Dès qu'ils sont capables de gravir des marches, ils montent (accompagné d'un adulte) les escaliers deux par deux, s'aidant de la rampe placée à leur hauteur.

La sieste est surveillée : une à deux puéricultrices reste(nt) dans la pièce tout au long de la sieste pour rassurer et veiller à ce que les enfants réveillés ne perturbent pas le sommeil des copains.

Nous insistons auprès des parents pour que, dans la mesure du possible, ils ne viennent pas déposer ou rechercher leur enfant durant la période de sieste (12 h 00 – 14 h 30) afin de préserver de bonnes conditions de sommeil pour tous.

de 12 h 00 à 14 h 30



14:30 La reprise des activités, les changes et le goûter

de 14 h 30 à 16 h 00

Au lever de la sieste, les enfants sont changés, habillés et reprennent leurs activités.

Le goûter est distribué à partir de 15 h 00 (et une petite collation vers 17 h 00).

Côté « COCON », si un goûter est donné, il se compose d'un biberon de lait et/ou d'une panade (avec une tartine pour les plus âgés) ainsi qu'un biberon d'eau.

Côté « PAPILLONS », le goûter se compose de fruits en morceaux, d'un laitage ou d'une tartine et d'un gobelet d'eau. Les moins de 18 mois reçoivent une panade de fruits à la place des fruits en morceaux.

Les règles

La crèche implique la découverte de la vie collective et des règles inhérentes à celle-ci. Différentes règles, connues et expliquées aux enfants, sont d'application au quotidien et sont régulièrement répétées.

Lors de divergences entre enfants, les puéricultrices n'interviennent qu'en cas de nécessité. L'enfant est encouragé à s'exprimer et à gérer les conflits avec ses copains de jeu.

Il n'est toutefois pas accepté qu'un enfant fasse mal à l'un de ses copains.

Dans ce cas, la puéricultrice explique à l'enfant qui a fait mal la raison pour laquelle il lui est demandé de ne plus le faire (tandis qu'une collègue console le petit copain...).

Si l'enfant adopte un tel comportement à plusieurs reprises, il lui sera répété à chaque fois les raisons pour lesquelles il ne peut pas faire mal; il lui sera alors demandé d'interrompre son jeu pour s'asseoir quelques minutes sur le tapis, près d'une puéricultrice afin de s'apaiser.

Les morsures ne sont pas rares, notamment chez les « tous petits » !

Précisons que, jusqu'à deux ans, la morsure d'un enfant doit être considérée plus comme un bisou qui aurait mal tourné (il a voulu « goûter » la main du petit copain) que comme un comportement agressif. Les puéricultrices restent particulièrement vigilantes à anticiper ce genre d'incident et à accompagner l'enfant « mordeur » afin de l'aider à dépasser le stade oral en l'invitant au toucher (faire des « doudouces » plutôt que mordre), en lui chantant des chansons et le stimulant dans la prononciation de mots... Ainsi, en aidant l'enfant à parler, on l'aide à exprimer ses émotions.

- *Les principales règles*

Les enfants sont invités à participer au rangement des jeux, à ranger tétines et doudous au moment de passer à table ou encore à rester assis durant le repas, ce qui permet de maintenir un climat calme et serein.



16:00 Le rassemblement des sections et le retour du soir

Entre 16 h 00 et 17 h 00, les « tout petits » (« COCON ») qui ne dorment pas rejoignent le rez-de-chaussée où se déroule le retour du soir.

Ce rassemblement permet la rencontre avec des copains d'autres tranches d'âge et la familiarisation avec l'ensemble des puéricultrices.

Comme expliqué ci-avant, nous opérons « une frontière » autour des « tout petits » dans un souci de sécurité.

Le retour du soir est un moment d'échange avec les parents, où la puéricultrice prend le temps de relater la journée de l'enfant (repas, sieste, activités, ...) et d'évoquer les anecdotes et observations de la journée.

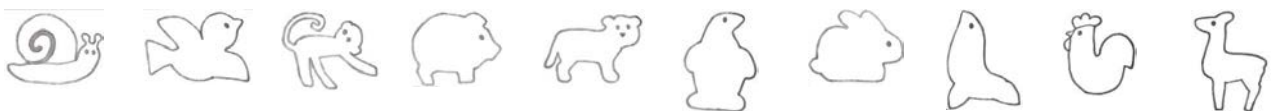
de 16 h à la fermeture

Vous êtes en retard ? Cela arrive !

Pensez à téléphoner à l'équipe pour prévenir...

Dans ce cas, la puéricultrice prévient l'enfant que son parent arrive plus tard aujourd'hui. Et, pourra s'ajuster au mieux aux signaux que l'enfant exprime, notamment le mettre au lit en cas de signes de fatigue.





CONSTRUIRE ET CONSOLIDER UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC VOUS, LES PARENTS !

En parcourant ce document, vous avez pu découvrir un peu la réalité de notre crèche. Au fil des pages, la relation avec les parents est omniprésente : de la période de familiarisation à la fin du séjour, de l'accueil du matin au retour du soir, des petits objets familiers aux informations utiles permettant une continuité entre la maison et la crèche.

Cette relation entre les parents et l'équipe est essentielle pour nous.

Et la confiance, cela se construit au travers d'un dialogue et d'une écoute réciproque. L'équipe veille à informer le mieux possible les parents sur le vécu en crèche de leur enfant. De leur côté, les parents doivent informer les puéricultrices des évolutions dans la vie de leur enfant (introduction de la viande dans ses repas, apprentissage de la propreté,...) ou de changements qui peuvent avoir une influence sur son comportement.

Au-delà de ces échanges autour de l'enfant, nos relations sont régies par des **aspects** :

- **médicaux** (*pas d'administration de médicament, même homéopathique, sans prescription médicale ; les parents sont régulièrement informés de l'état de santé de leur enfant et, en cas de température non réceptive à l'antipyrétique, seraient invités à le reprendre*),
- **administratifs** (*grille de présences mensuelles à compléter et à nous rendre anticipativement pour permettre le bon fonctionnement de la crèche*),
- **et de sécurité** (*pas de collier ni de bijou, ni pince à cheveux, nécessité de fournir une procuration certifiée conforme nous désignant les personnes autorisées à reprendre l'enfant*).

Nous vous invitons donc à prendre connaissance du **Règlement d'Ordre Intérieur** pour obtenir de plus amples informations sur ces différents aspects.

Pour terminer, nous vous rappelons que si votre enfant peut pas fréquenter la collectivité en raison d'une maladie, notre Intercommunale met également à votre disposition un service de **garde d'enfants malades à domicile** joignable au **081/40.91.60**.



Le jardin des papillons



Téléphone de la crèche : 081/23.05.46

Travailleur Médico-Social : 0476/86.96.15

